

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21050**

### Intitulé

MASTER : MASTER mention Economie appliquée

#### AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Université Panthéon Sorbonne - Paris 1

#### QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président de l'université de Paris I

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

122 Economie, 342 Développement et protection du patrimoine culturel, 341 Aménagement du territoire, urbanisme

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

**La mention Economie appliquée se décline en 3 parcours**

**parcours Economie de l'aménagement et du développement local**

**parcours Economie de l'aménagement et du développement local - Erasmus Mundus Master in Sustainable Territorial Development(STeDe)**

**parcours Economie de la culture et numérique**

#### • Parcours Economie de l'aménagement et du développement local

Les diplômés sont aptes à :

Collaborer à la conception et à la mise en œuvre de stratégies de développement, de dynamisation et d'optimisation d'un territoire (quartier, ville, intercommunalité, bassin d'emploi, région...) en intégrant des préoccupations d'ordre économique et social (création / maintien d'entreprises, équilibre emploi/habitat, équipements et services publics, développement durable...).

#### • Parcours Economie de l'aménagement et du développement local - Erasmus Mundus Master in Sustainable Territorial Development (STeDe)

Les diplômés sont aptes à :

Aider les structures territoriales et sectorielles travaillant sur le territoire.

Elaborer et faire appliquer des projets de transformation au niveau local, régional, national et international.

#### • Parcours Economie de la culture et numérique

Les diplômés sont aptes à :

*Gestion des entreprises et des industries culturelles :*

Analyser les besoins et les demandes.

Analyser les fonctions de production et la détermination des prix.

Analyser et mettre en œuvre la démarche de Marketing culturel.

Collaborer ou participer à la gestion des collectivités territoriales dans le domaine de la production de biens et de services culturels.

*Gestion des projets culturels :*

Définir et conduire un projet culturel.

Participer à la traduction financière et matérielle d'un produit.

Assurer la communication nécessaire au projet culturel.

Négocier des subventions, des conventions, solliciter un mécénat.

#### Capacités attestées

#### • Parcours Economie de l'aménagement et du développement local

Les diplômés sont capables de :

produire, collecter et traiter l'information nécessaire à l'établissement du diagnostic d'un territoire (forces, faiblesses, jeu d'acteurs)

identifier les moyens d'action dans le respect des règles juridiques applicables ou des contraintes financières imposées et proposer des orientations stratégiques

monter les dossiers techniques, administratifs et financiers

piloter un projet en coordonnant les actions des différents partenaires impliqués

conduire l'évaluation d'un dispositif, d'une politique

Et plus spécifiquement en ce qui concerne :

Les Politiques d'aménagement et développement local

Identifier l'impact des changements techno-productifs sur les choix de localisation, afin de conseiller divers organismes sur l'organisation du territoire. -Analyser le rôle des pouvoirs publics et des principaux organismes dans l'aménagement du territoire.

L'Administration locale

Etablir un diagnostic des finances locales, communales ou intercommunales, afin de préparer un projet et son financement.

Mobiliser des financements, négocier des subventions

Faciliter sur le terrain la mise en œuvre des actions, par l'expression, la participation et la coordination des différents partenaires impliqués.

Analyser des données, établir des statistiques et réaliser un diagnostic en utilisant les outils informatiques adéquats.

Conseiller les collectivités locales sur leurs projets de développement.

Analyser et appliquer les principales règles juridiques qui régissent et conditionnent l'organisation et le fonctionnement de la vie locale.

#### • **Parcours Economie de l'aménagement et du développement local - parcours Erasmus MUNDUS Master in Sustainable Territorial Development (STEDE)**

Les diplômés sont capables de :

Connaître et comprendre les dimensions et les implications de la durabilité dans les questions de développement et de planification territoriale et socio-économique.

Capacités d'analyse et de résolution de problèmes, dans des contextes inconnus en tenant compte du profil et des ressources d'une variété de parties prenantes et des conditions environnementales et socio-économiques d'un point de vue multidisciplinaire.

Utiliser les approches scientifiques appropriées,

Intégrer une variété de connaissances,

Gérer la complexité

Formuler des propositions et des solutions reconnaissant les limites et les contraintes des territoires et communautés spécifiques en jeu.

Avoir les compétences d'apprentissage pour leur permettre de continuer à explorer la dimension de la durabilité de manière disciplinaire et interdisciplinaire et leur relation avec les problèmes de développement et de planification

#### • **Parcours Economie de la culture et numérique**

Les diplômés sont capables de :

Analyser des perspectives économiques et financières

Mettre en œuvre d'outils de gestion (entreprises, industries culturelles, collectivités territoriales)

Réaliser un montage financier

Utiliser les méthodes d'évaluation des politiques publiques

Gérer des modèles d'affaires propres à la culture et aux médias

Avoir l'aptitude à préparer et gérer les contrats relatifs au montage de produits culturels, d'événements et de gestion des emplois.

Analyser et gérer les mécanismes de subventions et de donations.

#### **Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat**

Services des collectivités territoriales et des intercommunalités en charge des questions de développement économique, d'urbanisme, d'habitat, d'environnement... ; Services de l'Etat en charge de l'aménagement du territoire et du développement régional ; Divers organismes parapublics tels que chambres consulaires, agences de développement, société d'économie mixte... ; Cabinets de consultants spécialisés dans le conseil aux collectivités locales ; Départements Relations avec les collectivités locales des grandes entreprises...

Industries culturelles, télévision, radio, Internet et nouveaux médias, associations et organisations non gouvernementales, Institutions publiques (type Ministère de la Culture, collectivités locales etc.)...

Quelques exemples :

chargé de mission Développement économique dans une communauté de communes, une chambre de commerce et d'industrie, une agence de développement...

consultant dans un cabinet d'études ou de conseil au service des collectivités locales

chargé d'opérations dans une société d'économie mixte d'aménagement

chargé d'études Evaluation dans un Conseil Régional

chef de projet Politique de la ville dans un quartier urbain

Responsable de projet culturel ou audiovisuel - Administrateur de label musical - Médiateur culturel - Chef de projet multimédia -

Responsable Mécénat / Fundraising - Chargé d'édition numérique - Gestionnaire ou cadre dans les entreprises culturelles ou de contenu -

Producteur, administrateur ou gestionnaire d'établissements culturels - Producteurs ou administrateurs de manifestations culturelles -

Spécialistes en marketing ou financement des produits culturels - Évaluateur de projets culturels - Chargé de marketing et contenu -

Prestataire web et nouveaux médias - Consultant culturel - Chargé d'études - Conseiller de programmes radio ou audiovisuels - Attaché territorial...

#### **Codes des fiches ROME les plus proches :**

K1802 : Développement local

K1602 : Gestion de patrimoine culturel

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

L1302 : Production et administration spectacle, cinéma et audiovisuel

#### **Modalités d'accès à cette certification**

##### **Descriptif des composantes de la certification :**

**La mention Economie appliquée se décline en 3 parcours**

**parcours Economie de l'aménagement et du développement local**

**parcours Economie de l'aménagement et du développement local - Erasmus Mundus Master in Sustainable Territorial Development(STeDe)**

**parcours Economie de la culture et numérique**

## **M1 Economie Appliquée**

### **Semestre 1**

UE 1 – Méthodologie / 12 ECTS : Techniques quantitatives (6 ECTS) ; Sondages et analyse des données (6 ECTS) ;

UE 2 – Fondamentaux / 12 ECTS : Economie publique (6 ECTS) ; Economie politique (6 ECTS) ;

UE 3 – Applications / 6 ECTS : Economie numérique (4 ECTS) ; LV1 (2 ECTS)

### **Semestre 2**

UE 4 – Méthodologie / 6 ECTS : Méthodes d'évaluation des politiques publiques (6 ECTS) ;

UE 5 – Fondamentaux / 8 ECTS : Industrial Economics (4 ECTS) ; Economie de la redistribution (4 ECTS)

UE 6 – Applications / 16 ECTS : Economie des territoires (4 ECTS) ; Economie des contrats et des institutions (4 ECTS) ; Mémoire (4 ECTS) ; LV1 (4 ECTS)

## **M2 parcours Economie de l'Aménagement et du Développement Local**

L'accès à la deuxième année du master professionnel est subordonné à l'obtention du diplôme de maîtrise délivré en première année de master ou d'un diplôme de niveau au moins équivalent (M1 en sciences humaines et sociales, gestion, droit ; diplômes d'I.E.P., d'école d'ingénieurs, d'école de commerce) ou au bénéfice de la validation d'acquis liés à l'expérience professionnelle ou aux travaux personnels du candidat.

Description de la formation :

### **Semestre 3**

UE 1 – Cours thématiques (10 cours à choisir) / 30 ECTS : Politique de la ville (3 ECTS) ; Droit de l'urbanisme (3 ECTS) ; Immobilier d'entreprise et urbanisme commercial (3 ECTS) ; Transports et aménagement (3 ECTS) ; Entreprises, territoires et développement durable (3 ECTS) ; stratégies territoriales durables (3 ECTS) ; Marketing territorial (3 ECTS) ; Economie et géographie de l'innovation (3 ECTS) ; Evaluation de politiques publiques territoriales (3 ECTS) ; Services publics locaux et commande publique (3 ECTS) ; Politiques locales d'emploi (3 ECTS) ; 1 cours de l'UE 3C de MBFA-BF (ISR / Financements verts / Crowdfunding) (3 ECTS) ; Analyse des données (3 ECTS) ; Cartographie – SIG (3 ECTS)

### **Semestre 4**

UE 1 – Tronc commun / 15 ECTS : Conférences « Méthodologie de Pratiques » (0 ECTS) ; Conduite d'un projet de territoire ((3 ECTS) ; Développement économique local (3 ECTS) ; Politiques d'aménagement du territoire (3 ECTS) ; Finances locales (3 ECTS) ; Stratégies territoriales et aménagement (3 ECTS) ;

UE 2 – 1 atelier au choix / 6 ECTS : Aménagement et développement urbain (6 ECTS) ; Développement territorial (6 ECTS) ;

## **M2 parcours économie de l'aménagement et du développement local - Erasmus Mundus SteDe**

The programme involves a strong partnerships among the participating Universities. The study path is fixed for the first 3 semesters, 30 ECTS each: Padova (methodological tools for social management of sustainability: social dimension), Leuven (territorial analysis & planning for sustainability: environmental dimension), Paris (economics for sustainability and local development: economic dimension). The 4th sem. is devoted to a professional Internship and a Thesis (12+18 ECTS), under the supervision of one of the partner universities.

Description de la formation :

### **Semestre 3**

UE 1 – Communication, culture et connaissance de l'environnement socio-culturel français / 3 ECTS : Visites, conférences (3 ECTS) ;

UE 2 – Cours thématiques – 7 cours à choisir / 21 ECTS : Module 1 : économie, développement durable et territoires – 9 crédits min. : Stratégies territoriales durables (3 ECTS) ; Economie et politique de l'environnement (3 ECTS) ; Management environnemental (3 ECTS) ; Entreprises, territoires et développement durable (3 ECTS) ; 1 cours de l'UE n°3C de MBFA-BF (ISR / Financements et développement durable / Crowdfunding) (3 ECTS) ; 1 cours de l'UE n°3C de MBFA-BF (ISR / Financements et développement durable / Crowdfunding) (3 ECTS) ; RSE (3 ECTS) ;

Module 2 – stratégies locales – 6 crédits min. : Transport et développement durable (3 ECTS) ; Développement économique local(3 ECTS) ; Services public locaux et commande publique (3 ECTS) ; Evaluation des politiques publiques territoriales (3 ECTS) ; Conduite d'un projet de territoire (3 ECTS) ; Module 3 – Outils – 3 crédits min. : Analyse des données (3 ECTS) ; Applied econometrics (3 ECTS) ; Techniques d'enquête (3 ECTS) ; Cartographie – SIG (3 ECTS) ; UE 2 b- Atelier / 6 ECTS : Etude de terrain (6 ECTS) ; Connaissance des milieux professionnels (VAL)

### **Semestre 4**

UE 1 – Stage / 12 ECTS : Rapport de stage (12 ECTS) ; UE 2 – Mémoire / 18 ECTS : Mémoire (18 ECTS)

UE 3 – Stage / 9 ECTS : Mémoire de stage (9 ECTS)

## **M2 parcours Economie de la culture et numérique**

Le master 2 professionnel Economie et gestion des produits culturels accueille une vingtaine d'étudiants environ. La sélection se fait sur dossier puis sur entretiens. Près d'une centaine de dossiers sont déposés chaque année. Le Master est ouvert à tous les étudiants détenteurs d'un Master 1 d'économie et gestion (en priorité) ou d'un diplôme équivalent de niveau Bac+4. Un projet d'étude relatif au développement d'un produit ou d'une activité culturelle est également requis.

Description de la formation :

### Semestre 3

UE 1 : Cours transversaux : Analyse de données ; Evaluation des politiques culturelles ; Marché du travail artistique ; Economie industrielle et concurrence ; Propriété intellectuelle

UE 2 : Domaines d'application : Economie des entreprises culturelles ; Industries culturelles ; Musées et numérique ; Etudes de cas ; Audiovisuel

### Semestre 4

UE 3 : Séminaire de projets professionnels

UE 4 : Conférences ponctuelles

UE 5 : Stage en entreprise - Rapport de stage

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Commission pédagogique composée d'enseignants et de professionnels
En contrat d'apprentissage	X	Commission pédagogique composée d'enseignants et de professionnels
Après un parcours de formation continue	X	Commission pédagogique composée d'enseignants et de professionnels
En contrat de professionnalisation	X	Commission pédagogique composée d'enseignants et de professionnels
Par candidature individuelle	X	Commission pédagogique composée d'enseignants et de professionnels
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Jury de VAE composée d'enseignants et de professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

### Base légale

#### Référence du décret général :

Arrêté d'accréditation 22 mars 2016

#### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002, jo du 27 avril 2002 (Réforme LMD création des masters)

#### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2013-756 du 19/08/2013 articles R. 613-33 à R. 613-37

#### Références autres :

### Pour plus d'informations

#### Statistiques :

Parcours Economie de la culture et numérique : En moyenne 18 diplômés par an (taux de réussite = 100% en 2015/2016 - taux de réussite = 100% en 2014/2015)

<http://orive.univ-paris1.fr>

#### Autres sources d'information :

[Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne](http://www.univ-paris1.fr)

#### Lieu(x) de certification :

Université Panthéon Sorbonne - Paris 1 : Île-de-France - Paris ( 75) [12, place du Panthéon 75005 PARIS]

#### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

#### Historique de la certification :

Existe depuis la création de l'université en 1971 sous la forme de séminaire de DES, DESS créé en 1974 sous le nom Aménagement régional et urbain Il devient DESS Aménagement du territoire en 1980 puis DESS Aménagement et développement local en 1985.

Anciennement DESS Produits Culturels puis en 2010 Master Economie et gestion des produits culturels. Il devient en 2016 le Master Economie de la Culture et Numérique afin de mieux correspondre aux orientations vers le numérique et les nouveaux médias.